

ANNEXE E – ÉTAPES CLÉS DE L'ÉVALUATION DU POTENTIEL D'UN PPP

- Voici les principales étapes de l'évaluation du potentiel PPP d'un projet :
 - Présélection des PPP – habituellement réalisée pour des projets dont la valeur des biens est de 75 M\$ ou plus et dont la durée de vie utile est de plus de 15 ans, pour toutes les catégories d'actifs sous la garde de SPAC et les projets/biens gérés par d'autres ministères. La présélection est adaptée de l'ancienne présélection de la faisabilité des PPP fédéraux de PPP Canada et tient compte d'éléments comme le type d'actif, la valeur et le cycle de vie, la possibilité de transférer les risques, l'innovation, la capacité du secteur privé, les exigences en matière de F et E, le potentiel de production de revenus, etc.
 - Une analyse des options d'approvisionnement/une analyse de rentabilisation d'un PPP pour entreprendre des analyses qualitatives et quantitatives d'un éventail de modèles d'approvisionnement en biens relatifs à l'infrastructure et des risques connexes; et recommander un modèle optimal fondé sur des avantages concrets pour le public, et une comparaison, adaptée en fonction des risques, des coûts et des avantages des différentes options d'approvisionnement (optimisation des ressources) pour le secteur public.
 - L'évaluation qualitative repose en grande partie sur les caractéristiques du projet, les avantages intangibles et non financiers du projet, ainsi que sur les résultats stratégiques souhaités décrits par le promoteur du projet.
 - L'évaluation quantitative repose en grande partie sur la modélisation des finances et des risques des différentes options d'approvisionnement, y compris au minimum une option d'exécution par l'État (traditionnelle) et une option de PPP (conception-construction-financement-exploitation-entretien ou une combinaison de ces éléments) pour évaluer si l'option de PPP offre une optimisation des ressources comparativement à l'approche traditionnelle.
- Possibilité d'effectuer un sondage de marché ou de d'envoyer une demande d'information pour évaluer la capacité du marché et son intérêt à entreprendre le projet.
- Formuler une recommandation intégrée pour aller de l'avant ou ne pas aller de l'avant avec un PPP en tenant compte des résultats de l'analyse et des leçons tirées des projets en PPP précédents.